



Les élèves de la voie professionnelle dans le flou des aménagements du bac



- Société
- Bac

Seules les deux meilleures notes des épreuves d'enseignements généraux seront prises en compte pour valider le baccalauréat professionnel. Les examens professionnels restants, parfois évalués en contrôle terminal, seront, eux, organisés sans aménagement particulier.

Article réservé aux abonnés

Au lieu de passer une partie des épreuves en contrôle continu ou de choisir la meilleure de deux notes entre celles du livret scolaire et celles des examens terminaux, comme cela est prévu pour le bac général, les quelque 200 000 élèves de la voie professionnelle passeront toutes leurs épreuves générales en contrôle terminal. Toutefois, selon le ministère de l'éducation nationale, seules les deux meilleures notes obtenues à ces épreuves seront prises en compte pour la validation du diplôme. Une précision qui a néanmoins semé le doute dans la communauté pédagogique.

« *Tout ça n'est pas clair du tout* », déplore Sigrid Gérardin, cosecrétaire générale du Snuep-FSU. La syndicaliste y voit de la part du ministère « *une méconnaissance complète de ce qui se passe en lycée professionnel* ». « *D'un élève à l'autre, d'un prof à l'autre et même d'un proviseur à l'autre, on a une interprétation différente* », raconte Laura, élève à Nice en terminale « *accompagnement, soins et services à la personne* ». Article réservé à nos abonnés Lire aussi Bac option Covid : d'ultimes « *aménagements* » en discussion

Certains imaginent, par exemple, qu'il s'agit, comme pour l'épreuve de philosophie du bac général, de la conservation de la meilleure des deux notes, entre contrôle continu et terminal. Or, ce sont bien les deux meilleures notes du socle commun du bac professionnel (français, histoire-géographie, langues vivantes...) qui compteront, assure Edouard Geffray, directeur général de l'enseignement scolaire (Dgesco). Les élèves seront évalués et auront accès à toutes leurs notes, mais le calcul final ne les prendra pas toutes en compte, répète le Dgesco. Des disciplines générales écartées

« *C'est scandaleux*, juge Sigrid Gérardin. *La moitié des copies va aller à la poubelle, ce sont trois ans d'investissement auprès des élèves et des élèves eux-mêmes pour rien.* » Si les aménagements annoncés sont mis en place, certains pourraient, par



exemple, être diplômés du bac, sans que leur niveau de français ou d'histoire-géographie n'ait été pris en compte. Selon les filières, très diverses dans l'enseignement professionnel, entre trois à cinq disciplines seraient écartées.

Cette « *perte sèche* », dénoncée par la FSU, révèle, selon M^{me} Gérardin, que rien n'a été anticipé pour la voie professionnelle. Si toutes les notes ne comptent pas, les élèves auront bien été évalués, assure pourtant Edouard Geffray. Cette mesure est « *une solution très favorable qui peut réduire les inquiétudes* », défend-il.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi Au lycée professionnel, les inquiétudes d'une formation sans stage

Mais cela ne convainc pas tous les candidats. A un mois des examens, l'appréhension de Laura porte surtout sur l'épreuve de situation professionnelle, qui doit se tenir le 18 juin. Dans sa filière, cette épreuve écrite – une sorte d'étude de cas de quatre heures – évalue les connaissances des élèves en biologie, en science médico-sociale et dans d'autres disciplines liées aux métiers préparés par cette spécialité du bac. Or, explique la lycéenne, elle n'a étudié en classe que la moitié du programme de biologie, à cause de la crise sanitaire.

Du fait de « *la diversité du paysage de l'enseignement professionnel* », explique Edouard Geffray, il est difficile de prévoir des aménagements pour ce type d'épreuve tout en respectant l'égalité entre les candidats. En effet, précise-t-il, selon les types de spécialités – il y en a en tout 92 –, ce type d'épreuve est sanctionné soit par du contrôle continu, soit par un examen final oral ou écrit. A part la règle des deux meilleures notes et l'annulation des derniers contrôles en cours de formation, aucun allègement supplémentaire n'est donc prévu.

Alice Bouviala
Contribuer

Services



FORMATION PROFESSIONNELLE avec topformation.fr

COMPAREZ
DES MILLIERS
DE FORMATIONS
en France

Recherchez





Vous pouvez lire *Le Monde* sur un seul appareil à la fois

Ce message s'affichera sur l'autre appareil.

Découvrir les offres multicomptes

- Parce qu'une autre personne (ou vous) est en train de lire *Le Monde* avec ce compte sur un autre appareil.

Vous ne pouvez lire *Le Monde* que sur **un seul appareil** à la fois (ordinateur, téléphone ou tablette).

- Comment ne plus voir ce message ?

Si vous utilisez ce compte à plusieurs, passez à une offre multicomptes pour faire profiter vos proches de votre abonnement avec leur propre compte. Sinon, cliquez sur « » et assurez-vous que vous êtes la seule personne à consulter *Le Monde* avec ce compte.

- Vous ignorez qui d'autre utilise ce compte ?

Nous vous conseillons de modifier votre mot de passe .

- Que se passera-t-il si vous continuez à lire ici ?

Ce message s'affichera sur l'autre appareil. Ce dernier restera connecté avec ce compte.

- Y a-t-il d'autres limites ?

Non. Vous pouvez vous connecter avec votre compte sur autant d'appareils que vous le souhaitez, mais en les utilisant à des moments différents.

